

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 23 avril 2009**

Présents

Exécutif	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	mairie adjoint adjoint
Bureau du Conseil	Mme Julia Collis M. Jacques Petitpierre	vice-présidente secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes Myrna Lachenal, Corinne Ménétreay, Karen Sinclair MM. Yannick Dupraz, André Favre, Bruno Holzer, Jean-François Jordan, François Mégevand, Léon Piller, Florio Togni	
Personnel communal	MM. Robert Ravasio Michel Vazquez	comptable secrétaire général
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	M. Bernard Piguet Mme Marlène Favre M. Pierre Pricat	président conseillère municipale conseiller municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2009
 2. Communications du Maire
 3. Présentation des comptes 2008
 4. Rapports des commissions
 5. Rapports des représentants au sein des commissions externes
 6. Divers.
-

La Vice-présidente ouvre la séance à 20h15.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 avril 2009

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en *italique barrés*) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- Le Maire demande une 1^{ère} correction, en page 3, point 2, 3^{ème} paragraphe :
→ «...Pour les logements qui seront vendus **dans le bâtiment à construire**, une première... ».
- Il continue en répondant à la question posée par André Favre dans le cadre de la délibération 06/2009 (page 4, point 5) : Il y a eu, en effet, une modification il y a quelques années, parce qu'il semble que l'Etat voulait éviter des mesures constructives sur deux parcelles de propriétaires différents. C'est pourquoi les zones constructibles ont été modifiées; il faut toutefois retenir que les plans déposés en consultation publique étaient justes et correspondent à la version définitive reçue ces jours. **André Favre** précise tout de même qu'il a peut-être manqué la séance lors de laquelle ce changement a été signalé, car il n'en a jamais entendu parler.

2. Communications du Maire

a) La Poste

Comme indiqué dans les journaux, un certain nombre d'offices de Poste risquent de passer à la trappe ou d'être transformés. Même si Meinier n'est pas dans la liste pour 2009, l'Exécutif a écrit à la direction de la Poste pour apporter son soutien et expliquer la nécessité de maintenir notre office. Pas de réponse à ce jour. Le syndicat de la communication a tenu un stand devant la Poste pour signer une pétition. Quelques exemplaires de celle-ci sont mis à disposition de ceux qui le désirent.

Florio Togni propose de distribuer cette pétition en tous ménages. Chacun exprime alors son avis sur le sujet des suppressions d'offices et sur cette dernière option; en voici les grandes lignes :

- Peut-être qu'il est économiquement justifié de supprimer un office de Poste et/ou les personnes qui travaillent sur place ont leurs raisons de vouloir le quitter; nous n'avons alors pas à intervenir si tel est leur souhait.
- Ce n'est pas les employés ou buralistes qui souhaitent quitter leurs offices, c'est le choix de la direction.
- Il est important de conserver ce service public de proximité à la population.
- L'aspect rentabilité ne devrait pas (trop) entrer en ligne de compte pour la gestion d'un service public jouant également un rôle social. La mise en concurrence est un danger et ne se justifie pas pour maintenir un tel service.
- Ce n'est pas le rôle d'une commune de contribuer officiellement à la réussite d'une pétition; c'est de la responsabilité de chacun de la transmettre et la faire signer en cas de motivation et selon les opinions personnelles.
- La Poste est une grosse machine qui, si elle tient à procéder à des changements d'importance au sein de son organisation, ne tiendra pas compte de pétitions ou autres actions ponctuelles comme celle-ci.
- L'interview d'un responsable de la Poste - diffusée dans les médias - peut être interprétée différemment selon la perception de chacun.

Pour conclure, il est décidé que ceux qui le désirent distribuent librement autour d'eux cette pétition

b) Salle communale

La salle est sécurisée. A une semaine près, le planning est respecté. Comme annoncé dans un tous ménages, seules les sociétés communales qui en font la demande pourront utiliser la tente et accéder à la buvette. En septembre, même si tout n'est pas terminé, la salle polyvalente pourrait être utilisée en principe

c) Centre du village

Les architectes nous ont garanti ce matin que l'autorisation de construire allait être accordée, la parution dans la FAO devant intervenir dans la semaine qui suit. La réunion avec la population aura lieu le 2 juin : présentation du plan financier, ce certains éléments du financement et des coûts, des loyers initiaux, etc. Les architectes feront une présentation de l'état d'avancement le 14 mai au Conseil municipal.

Le Maire prie les conseillers de reprendre le document de travail regroupant les questions-réponses sur le Centre du village et de transmettre au secrétariat de la Mairie ou à l'Exécutif toute question ou remarque lui semblant utile, pour préparer la communication du projet. Le vote du crédit aura lieu le 11 juin 2009.

D'autre part, la FSASD a été reçue pour discuter des deux points suivants :

- Utilisation de l'espace Santé-Social: l'antenne de Vézenaz se dit prête à mettre une équipe complète à disposition;
- Foyer de jour: la surface est un peu trop juste semble-t-il, mais la situation va encore être analysée.

d) Nouveaux habitants

Au vu de ce qui précède, la verrée de bienvenue est déplacée du 2 au 9 juin 2009.

e) Construction

L'immeuble à l'angle des routes de la Repentance et de Covéry va démarrer, par le couple Hartfelder. L'ouverture de chantier est prévue pour le 27 avril.

3. Présentation des comptes 2008

Robert Ravasio distribue les document relatifs aux comptes. **Le Maire** explique que ces derniers ont été validés par la Fiduciaire Edmond Favre SA, qui signale que l'amortissement du Centre sportif de Rouelbeau aurait déjà pu être effectué; toutefois, la commune a pour habitude de n'amortir qu'à partir de l'année qui suit la fin des travaux. Les comptes ont été approuvés par la commission des Finances. Son Président (absent ce soir pour raisons familiales) l'a confirmé, comme peuvent en attester les membres de ladite commission. Les dépassements et économies sont ensuite expliqués lors de la lecture des comptes.

Il est rappelé que toutes les questions sont ouvertes et peuvent être posées pendant les 3 semaines qui viennent, avant le vote d'approbation des comptes du 14 mai prochain. La modification qui pourrait intervenir consiste en l'amortissement cité précédemment.

Les documents relatifs aux investissements sont ensuite remis à l'assemblée avant d'être détaillés par **le Maire**, qui rappelle, concernant Rouelbeau, qu'un dépassement d'environ Fr. 500'000.- est à prévoir. Celui-ci qui s'explique entre autres, comme déjà annoncé lors de la séance du Conseil du 24 avril 2008, par les frais supplémentaires occasionnés par la transformation de la buvette initialement prévue en un véritable restaurant, etc.

Enfin, les comptes de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie sont remis en main propre aux personnes présentes, pour leur permettre d'en prendre connaissance à l'avance. Les absents recevront ce document par courrier postal.

4. Rapports des commissions

a) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

Myrna Lachenal indique le repas organisé par le Club des aînés le 29 avril, qui sera suivi d'une marche. Le 18 juin permettra ensuite aux aînés de se retrouver lors de la sortie organisée par la commune.

La commission travaille sur les subventions et le bénévolat. Sur ce dernier point, le futur site internet devrait permettre de mieux gérer les actions bénévoles, rajoute **Alain Corthay**.

b) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

Florio Togni signale que l'organisation des promotions est en préparation, notamment quant aux lieux d'animation. Dernière séance le 8 juin 2009.

Le programme de l'action de prévention "A ta santé" est également discuté, celle-ci ayant été reportée de mai à septembre en raison du télescopage avec les épreuves cantonales.

Le conseil d'établissement de l'école a fixé sa 1^{ère} séance. Celui-ci est constitué de parents des communes de Gy, Jussy, Meinier que Presinge, ainsi que d'enseignants et de représentants des Autorités communales.

L'analyse des inscriptions au jardin d'enfants a été effectuée.

Remerciements des Unions chrétiennes pour le soutien de la commune au lancement de leur projet de lieux d'accueil d'enfants.

c) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

En l'absence de Marlène Favre, **Etienne Murisier** procède à un résumé de l'état d'avancement des chantiers. Vy-la-Tour est presque terminé, la réception des travaux va se faire ces jours. La réfection du chemin des Lance-Pierres démarre lundi qui vient, après une semaine de retard causée par la discussion avec SIG pour la prise en charge de l'enterrement des lignes électriques. Ce chantier - qui est pris sur les comptes de fonctionnement des routes - fera l'objet prochainement d'une petite présentation.

d) Sports, Culture & Loisirs (SCL)

André Favre avise que la commission est quelque peu "en veille" car très occupée par l'inauguration du Centre sportif de Rouelbeau.

Jean-François Jordan profite du sujet pour signaler qu'une séance est fixée le 11 mai pour tenter de régler le différend qui règne semble-t-il entre les deux clubs de football voisins (**ndr**: de Meinier et Collonge-Bellerive). L'ouverture d'esprit qui existe au sein du comité du Groupement devrait permettre d'aboutir à une solution.

Pour revenir à l'inauguration du CSR, une grande partie de la logistique est réglée. Reste à réunir un maximum de bénévoles pour gérer les différents postes. **Jean-François Jordan** propose de lister à la fin de la présente séance dans quelles tâches les conseillers et leurs familles s'engagent. Un tous ménages va être distribué à Meinier et Collonge-Bellerive. **Etienne Murisier** remercie les sociétés qui jouent remarquablement le jeu et participent activement à la mise sur pied de cette "Fiesta". Il faudra aussi trouver du monde pour la veille et le lendemain de la manifestation, pour la mise en place et le rangement. Enfin, l'homologation est en cours; la surface en gravier autour de la buvette va être en partie

comblée pour permettre un passage aisé aux personnes handicapées, aux poussettes, ainsi qu'aux marchandises destinées au restaurant.

Le Maire rajoute que la cérémonie officielle avec ses brefs discours est fixée à 11h30. Tous les élus des deux communes seront invités au repas, avec quelques autres. Les autorités meinites devraient donner l'exemple en se rendant sur place à vélo ou à pied.

e) **Bâtiments & Aménagement (BAM)**

Corinne Ménétreay indique que la peinture des encadrements métalliques des portes et fenêtres de l'école a débuté.

Le projet de vente de la parcelle du Café de la Tour et l'aménagement de Berthet ont été présentés à la commission. **Le Maire** précise que le café sera préservé à la Tour et un petit immeuble de 10-12 logements construit sur cette parcelle. Les promoteurs ont promis de présenter les plans avant de déposer l'autorisation de construire.

L'extension éventuelle de la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie a également été présentée aux membres de la BAM, ainsi qu'à ceux de la commission ERA rajoute **Etienne Murisier**. **Le Maire** précise qu'une présentation plus large sera effectuée dès que ce projet sera plus avancé.

f) **Finances (FIN)**

En l'absence de Pierre Pricat, **Jean-François Jordan** confirme que le plan financier décennal, le Centre du village et Berthet vont être préparés prochainement.

g) **Information, Communication & Votations (ICV)**

Le bulletin communal est à l'imprimerie, il sortira début mai indique **François Mégevand**.

Deux appels d'offres manquent encore pour la refonte du site internet.

h) **Réclamations (REC)**

Ràs.

5. Rapports des représentants au sein des commissions externes

a) **Communes Ecole**

La Vice-présidente fait le point: les comptes sont sains, les cours bien gérés, un poste de secrétaire à 30% est à pourvoir. Une discussion ouverte s'est ensuivie avec un brainstorming sur les nouveaux cours à imaginer.

b) **Fondation de la Pallanterie**

Ràs selon **Corinne Ménétreay**.

c) **Amadeus**

Florio Togni assistera à l'assemblée générale jeudi prochain.

d) **Fanfare**

Le Maire indique que la fanfare passe à la *Boîte à musique* sur la TSR un samedi sur trois à 13h30, dans le cadre du concours de musique populaire. Elle se trouve actuellement en 2^{ème} position, avec l'espoir de parvenir en finale, ce qui ne va pas être facile.

e) **ACG - Commission jeunesse**

Alain Corthay résume en rappelant que le statut des mamans de jour est toujours au centre des préoccupations. Il a été décidé que les communes seront sollicitées en fonction des enfants habitant sur la commune mais placés à Meinier ou dans d'autres communes. Les coûts ont également été discutés. Suite des infos après la séance programmée demain midi.

f) **Pompiers**

Un exercice légèrement différent au niveau tactique a été réalisé. Sinon, rien de bien neuf informe **André Favre**.

6. Diversa) **CGN - Compagnie Générale de Navigation**

En tant qu'actionnaire, la commune a reçu deux billets de réduction (rabais de Fr. 5.-) pour une croisière les 16 et 17 mai. Vu le grand nombre de billets offerts (...), les personnes intéressées sont priées de passer très vite auprès de **la Vice-présidente**, annonce-t-elle.

Plus personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente** lève la séance à 22h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 14 mai 2009 2009 à 20h15

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

La Vice-présidente
du Conseil Municipal

.....
Jacques Petitpierre

.....
Julia Collis